

Cour de France.fr / Art et culture / Arts décoratifs / Etudes modernes / Rector orbis ou le cardinal de Richelieu sur une médaille de Jean Varin

Jean-Luc Desnier

Rector orbis ou le cardinal de Richelieu sur une médaille de Jean Varin

Article. Source : Mélanges de l'école française de Rome

Desnier Jean-Luc, "Rector orbis ou le cardinal de Richelieu sur une médaille de Jean Varin", dans Mélanges de l'école française de Rome. Italie et Méditerranée, 1994, n° 2, pp. 683-697.

Extrait de l'article

Célébré sur une médaille par son élève J.-B. Dufour pour avoir maîtrisé aussi bien la gravure que la sculpture et la peinture, Jean Varin eut une carrière exceptionnelle au cours de laquelle il cumula successivement les fonctions de conducteur de la Monnaie du Moulin (1636), graveur des sceaux royaux (mars 1646), tailleur général des monnaies de France (mai 1646), contrôleur général des poinçons et effigies des monnaies de France (août 1647). En 1662, son admission à l'Académie couronna en quelque sorte ce parcours unique.

Cette ascension remarquable connut ses premiers succès importants au tout début des années 1640 lorsqu'il parvint à convaincre le roi Louis le Juste, XIIIe du nom, de lui confier la réforme matérielle du système monétaire français (24 déc. 1639). Indépendamment de son incontestable savoir-faire technique, il fallait pour cela qu'il eût tout à la fois de notables qualités de persuasion et de puissants appuis car les années 1630 n'étaient pas si éloignées pour que fût oubliée aisément l'action intentée contre lui pour crime de fausse-monnaie. En effet, quoique ce fût à son avantage, c'est seulement le 28 mai 1633 qu'avait été rendu un arrêt concluant à un non-lieu dans une affaire de faux monnayage dont il était soupçonné. Deux ans durant, il dut se défendre, et ce n'est même qu'en novembre 1660 qu'il obtint de Louis XIV des lettres patentes le lavant de tout soupçon et interdisant à l'avenir de relancer tout débat sur ce sujet. Trente années au cours desquelles, même si la Fortune tourna en sa faveur, l'invisible épée de Damoclès resta indéniablement présente à son esprit.

Tout combattif et procédurier fût-il, il faut, s'il était innocent de ce dont on l'accusait, qu'il ait été fortement soutenu dans cette affaire car ses adversaires détenaient là un argument puissant pour écarter définitivement un gêneur qui préconisait la mécanisation de la fabrication monétaire ; en faisant jouer les sensibilités politiques, ils pouvaient compter sur la rigueur étatique pour tout ce qui touchait au crime de lèse-majesté et était susceptible de nuire à l'entreprise de restauration de l'État menée par Louis XIII et son premier ministre, le cardinal de Richelieu.

[Lire la suite \(Persée\)](#)